



Dérogation bâtiment public

Par **caprerog**, le **28/05/2013** à **12:52**

bonjour

pouvez vous m'éclairer sur les possibilité de la règle d'urbanisme suivante

extrait PLU zone UF

Règles particulières

Pour les constructions et installations techniques nécessaires aux services publics ou d'intérêt collectif, leur architecture et leur aspect extérieur devront assurer une bonne intégration dans le paysage naturel ou urbain environnant.

cette règle s'applique t-elle à tout type de bâtiment public et que permet-elle?

merci de votre aide

Par **chaber**, le **28/05/2013** à **14:25**

bonjour,

bonjour et merci sont des marques de politesse envers nos bénévoles qui prennent le temps de vous répondre